

Envoi : 18/10/2016

Réception par le Préfet : 18/10/2016

Publication : 21/10/2016



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil départemental

N° CD-2016-4-12-1

Séance du vendredi 14 octobre 2016

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VENDREDI 24 JUN 2016**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. BIHL, COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, GROFF, HELDERLE  
M. HEMEDINGER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER,  
MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP,  
MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT,  
MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES :**

MM. ADRIAN, DELMOND, GRAPPE.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. BECHT donne procuration à Mme FUCHS.  
M. HABIG donne procuration à M. STRAUMANN, Président du Conseil départemental.  
M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.  
M. JANDER donne procuration à Mme DREXLER.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code général des collectivités territoriales relatif aux compétences  
du Conseil départemental,

VU l'article L 3121-13 du Code général des collectivités territoriales relatif au procès-  
verbal des réunions publiques du Conseil départemental,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte le procès-verbal de la réunion publique du vendredi 24 juin 2016, joint en annexe à la présente délibération.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité